

ADLPartner

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6.478.836 Euros
3 avenue de Chartres – 60 500 Chantilly
RCS Compiègne B 393 376 801

Rapport complémentaire du Directoire quant aux résolutions proposées à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 07 juin 2019

Mesdames, Messieurs les associés,

En complément de notre rapport de gestion, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos commentaires sur les projets de résolutions que nous soumettons à votre vote.

Les trois premières résolutions soumises au vote sont relatives à l'approbation des comptes sociaux et consolidés de la société pour l'exercice 2018 et à l'affectation du résultat. Le détail des comptes et la proposition d'affectation de résultat figurent dans notre rapport de gestion.

La quatrième résolution est relative à la fixation du montant annuel des jetons de présence alloué aux membres du conseil de surveillance. Le montant de 125.000 € est identique à celui alloué au titre de l'exercice précédent.

La cinquième résolution est relative aux conventions réglementées. Nous vous renvoyons au rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Les sixième et septième résolutions sont relatives aux nominations de M. Marc Vigneron et Mme Isabelle Laurioz en qualité de nouveaux membres du conseil de surveillance. Nous vous renvoyons au rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise. Cette évolution de la composition du conseil de surveillance est liée à la nomination de M. Bertrand Laurioz en qualité de nouveau membre et président du Directoire de la Société suite au décès de M. Jean-Marie Vigneron. Vous trouverez en annexe, un résumé des références et activités professionnelles de chacune de ces personnes au cours des 5 dernières années.

Les huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième et treizième résolutions sont relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux de la Société et des membres du conseil. Nous vous renvoyons au rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise.

La quatorzième résolution est relative à l'autorisation d'un programme de rachat d'actions. Il s'agit de renouveler l'autorisation préalablement donnée. Nous vous renvoyons au descriptif dudit programme de rachat publié par ailleurs pour plus d'informations.

La quinzième résolution est relative à l'octroi d'une délégation de compétence au directoire à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise. Le directoire a l'obligation légale de proposer à l'assemblée générale une telle résolution. Si elle était votée, votre directoire pourrait décider l'émission d'un nombre maximum de 50.000 actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société réservées aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE). Le prix serait fixé conformément à la réglementation applicable. La durée de la délégation serait de 18 mois. Nous vous renvoyons au rapport spécial des commissaires aux comptes y relatif, ainsi qu'aux projets de résolution pour plus de détails. Le directoire estime

qu'il n'est pas opportun de voter favorablement à cette résolution, il recommande donc de voter contre.

La seizième résolution est relative à une modification de l'article 21 des statuts. Cette modification concerne la répartition des droits de vote en assemblée générale entre l'usufruitier et le nu-propriétaire d'une action de la société. La modification proposée permet de mettre les statuts en conformité avec les exigences de la réglementation fiscale applicable en matière de pacte dit « Dutreil ».

La dix-septième résolution est relative aux pouvoirs pour les formalités.

Le Directoire recommande de voter favorablement à l'ensemble des résolutions qui sont soumises à votre vote, à l'exception de la quinzième.

Le Directoire.

Annexe

Marc Vigneron a effectué ses études secondaires au lycée privé Saint-Vincent de Senlis puis au lycée Saint-Louis de Gonzague à Paris.

Il est titulaire d'un Bachelor of Science en Mathématiques de l'Université Louis-et-Maximilien de Munich (Ludwig-Maximilians-Universität München). Il est maintenant inscrit dans le programme de Master of Science Mathematics in Data Science l'Université technique de Munich (Technische Universität München).

Isabelle Laurioz, diplômée de l'ESSEC a travaillé 10 ans chez LCL dans le domaine du financement Entreprises. Par la suite, elle a occupé des fonctions d'enseignante dans l'Enseignement Supérieur puis auprès de jeunes. Elle occupe actuellement le poste de directrice de l'Executive Education à l'ISEP, école d'ingénieurs.